

**RÈGLE VII.—SEMELLES A POINTES
DE FER (*Spiked Soles*).**

Aucun joueur ne portera de semelles à pointes de fer.

**RÈGLE VIII.—TOUCHER LA BALLE
AVEC LA MAIN.**

La balle ne doit pas être arrêtée, jetée ou ramassée avec la main, excepté dans le cas des règles IX et X.

RÈGLE IX.—GARDE-BUT (*Goal-Keeper*).

LE GARDE-BUT, en défendant le but, peut arrêter la balle de quelque manière que ce soit.

**RÈGLE X.—LA BALLE DANS
UN TROU.**

Si la balle loge dans un lieu inaccessible à la crosse, elle en peut être retirée par la main et immédiatement mise en face du plus proche joueur du camp opposé.

**RÈGLE XI.—PARTIE ACCIDENTELLE
(*Accidental Game*).**

Si la balle est accidentellement jetée en dedans du but par un des joueurs qui défend ce but, la partie appartient au camp